

Cette année encore, la Ville de Maxéville initie un concours destiné aux jeunes écoliers Maxévillois : il s'agit de réaliser un dessin qui composera l'**affiche de la Saint Nicolas** que vous pourrez retrouver à différents endroits de la ville.

Pour gagner le concours de l'affiche Saint Nicolas, il te suffit de dessiner ce qui te passe par la tête sur Saint Nicolas. Inspire-toi du modèle et utilise le support de ton choix, ainsi que des matériaux recyclables car il faut prendre soin de notre planète...

Le dessin retenu composera l'affiche et en prime, les 3 lauréats seront récompensés par un panier garni composé de goodies, de chocolats et de cadeaux.

La remise des prix aura lieu **à la mairie le mercredi 9 décembre.**

Alors à vos crayons !

Règlement

Article 1 Le concours est ouvert à tous les enfants de Maxéville, scolarisés du CP au CM2. Les productions doivent être individuelles et réalisées exclusivement par les enfants.

Article 2 Les participants devront créer un dessin, en respectant les éléments suivants :

- **Thématique : « Saint Nicolas » à l'heure du recyclage**
Avec le support papier ou cartonné de votre choix, vous proposerez une création dont le thème est « la Saint Nicolas », en introduisant tout ou partie des éléments du modèle proposé ainsi que des matériaux recyclables de votre choix.
- **Matériel : feuille papier ou cartonnée A4 - Modèle à découper - Matériaux de récupération** (placards à la maison / au Max Anim, emballages, journaux, petits objets...)
 - Des feuilles A4 ainsi que des modèles de dessins à découper seront disponibles en mairie, à Max Anim et sur le site de la ville.
- **Techniques à utiliser** : coloriage aux feutres ou aux crayons de couleurs, collages, peinture. Attention, le dessin ne doit pas être trop en relief.
- **Aucune information concernant le candidat (nom, école...)** ne doit figurer sur le dessin.
- **Au dos de la feuille**, les enfants devront indiquer leur **NOM, Prénom et le numéro de téléphone** de leurs parents (portable ou fixe).
- Les dessins raturés, non soignés ou déchirés, et ne respectant pas la consigne seront **hors concours**.
- Copie, calque et dessin trouvé sur internet non autorisés.

Article 3 Date limite du concours : le **jeudi 26 novembre 2020.**

Article 4 Lieux de dépôt des dessins :

- Mairie et Mairie annexe,
- Max'Anim Centre et Champ Le Boeuf

Article 5 Choix des gagnants : **Entre le 27/11 et 01/12 à 12h par vote sur le facebook de la ville.** Chaque habitant pourra voter. Le dessin qui remportera le plus de votes **composera l'affiche des festivités de la Saint Nicolas.**

Le 1^{er} dessin, ainsi que les 2 suivants, seront primés. Pour cela, les gagnants seront contactés par téléphone.